

GUIDE DE COMPÉTITION



Trophée de France BMX

28-29-30 août 2020
Mours Saint Eusèbe
(Auvergne-Rhône-Alpes)



TROPHÉE DE FRANCE BMX

MOURS ST EUSEBE (AUVERGNE-RHÔNE-ALPES)

COMPÉTITION

Engagements & Règlementation	3
Accueil des pilotes	4
Programme sportif	5
Récompenses	6

INFOS PRATIQUES

Accès / Plan	7
Plan du site	8
Infos grand public	10
Hébergements	12
Fiche de réservation	13
Contacts	14
Partenaires	15

ENGAGEMENTS

PROCÉDURE

Les engagements doivent être effectués par les **clubs** sur Internet à partir du site de la F.F.C. suivant la procédure habituelle des engagements en ligne :

<http://maj.fcc.fr/majepreuves/index.asp>

La clôture des engagements est fixée au
lundi 17 août à 22h00.

Le désengagement doit être signalé au correspondant régional.

Aucun remboursement ne sera accepté.

Compte tenu qu'aucune épreuve du Challenge France ne s'est déroulée, l'épreuve du TFBMX est alors ouverte à tous les pilotes titulaires d'une licence Jeune 2020 dans les tranches d'âge correspondantes et pour lesquels il s'agit au minimum de la seconde année de licence. Les pilotes dont l'année 2020 correspond à leur première année de licence ne pourront pas participer à cet événement.

MONTANT DES ENGAGEMENTS

- Trophée de France BMX : 23 € par pilote et par course

La participation au TFBMX permettra aux pilotes d'être sur la LRP 2021. Pour les pilotes blessés, des wild-cards exceptionnelles pourront être accordées en 2021 à condition de présenter un certificat médical avant le dernier jour de la compétition (30 août). Passé cette date, aucune demande de Wild Card ne sera prise en compte.

RÈGLEMENTATION

CLASSEMENT DES COMITÉS RÉGIONAUX

Un classement des Comités Régionaux sera fait à l'issue de l'épreuve. Ce classement prendra en compte les 2 meilleurs résultats par catégorie de chaque Comité Régional.

CLASSEMENT DES CLUBS

Le classement prendra en compte les 2 meilleurs résultats par catégorie de tous les clubs.

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Le Trophée de France BMX est régi par le règlement FFC BMX dont voici quelques extraits :

- Les **numéros de pilotes** dans le dos du maillot sont interdits.
- Les **maillots avec zip intégral** sont interdits.
- Les **pédales automatiques** sont autorisées à partir de la catégorie Minime (pilotes nés en 2007 et avant).

- Les pilotes doivent se présenter à la **cérémonie protocolaire** en tenue de compétition **et impérativement avec le maillot de leur club.**

Les pilotes devront utiliser leur numéro de plaque tel qu'il est mentionné sur leur licence ou sur la LRP 2020 : <http://www.fcc.fr/reglements-2/>

PLAQUES

Chaque BMX devra être équipé, en plus de la plaque frontale, d'une **plaque d'identification latérale** fournie par la FFC et qui sera fixée sur le cadre. Cette plaque servira pour le contrôle des arrivées à l'aide de la photo-finish.

Tout coureur dont le vélo ne sera pas équipé de **plaque fournie** se verra refuser le départ et cela dès les essais.

COMMISSAIRES

PANEL DES COMMISSAIRES

Président du Jury : Vincent MARGOTTON

Président de Jury Adjoint : Elisabeth VIOUGEAS

Adjoint Pré-Grille : Gérard BREUIL

Adjoint Starter : Serge LUKIE

Adjoint Départ : Joëlle BERTOCCHI

Adjoint Arrivée : Sébastien LAPLEAU

INSCRIPTIONS

CONFIRMATIONS

Un point d'accueil sera à votre disposition à la maison des associations de Mours Saint Eusèbe - Place de l'Europe (suivre le fléchage).

Il permettra de :

- ▶ **Recevoir les coureurs ou leur responsable** afin de leur procurer toutes les informations nécessaires quant au déroulement des épreuves, des essais, aux installations de camping, etc.
- ▶ **Confirmer les inscriptions**, remettre les plaques latérales, attribuer des badges pour les officiels.

Les enveloppes ne seront remises qu'aux pilotes sur présentation de leur licence de l'année en cours (droits d'engagements réglés).

4 badges permettant l'accès aux zones de compétition seront distribués à chaque comité régional (2 pour les représentants, 2 pour les entraîneurs).

HORAIRES D'OUVERTURE

- ▶ **Jeudi** : 15h00 à 20h00
- ▶ **Vendredi** : 08h00 à 11h00 // 14h00 à 20h00
- ▶ **Samedi** : 08h00 à 10h00 // 16h00 à 20h00
- ▶ **Dimanche (à la piste)** : 08h00 à 10h30

! En dehors de ces horaires, il ne sera pas possible de récupérer son enveloppe !



CATÉGORIES

LISTE DES 9 CATÉGORIES

TROPHEE DE FRANCE	
20 POUCES	CRUISER
8 ans et moins Fille	Minime Cruiser
8 ans et moins Garçon	
Pupille Fille	
Pupille Garçon	
Benjamine	
Benjamin	
Minime Fille	
Minime	

COMPÉTITIONS

DÉFINITION DES BLOCS

- ▶ Bloc 1 : Minime Cruiser
- ▶ Bloc 2 : 8 ans et moins F/G
- ▶ Bloc 3 : Benjamin G et Minime G
- ▶ Bloc 4 : Pupille F/G
- ▶ Bloc 5 : Benjamine et Minime F

* Sous réserve de modifications. Les horaires peuvent être adaptés en fonction du nombre d'engagés dans chaque catégorie.

PROGRAMME SPORTIF

VENDREDI 28 AOÛT 2020*

Matin

Essais	Blocs 1 & 2
Manches qualificatives	Blocs 1 & 2

Après-Midi

Phases finales	Blocs 1 & 2
Essais	Bloc 3

SAMEDI 29 AOÛT 2020*

Matin

Warm Up (1 tour)	Bloc 3
Manches qualificatives	Bloc 3

Après-Midi

Phases finales	Bloc 3
Essais	Bloc 4

DIMANCHE 30 AOÛT 2020*

Matin

Warm Up (1 tour)	Bloc 4
Essais	Bloc 5
Manches qualificatives	Blocs 4 & 5

Après-Midi

Phases finales	Blocs 4 & 5
----------------	-------------



RÉCOMPENSES

TROPHÉES PILOTES

Les **trophées** seront remis aux trois premiers pilotes de chaque catégorie sur le podium lors de la cérémonie protocolaire en présence des personnalités.

Dans toutes les catégories, les 8 premiers seront récompensés. Pour les pilotes de 4^{ème} à 8^{ème} il faudra venir retirer sa récompense à la caisse générale après la course.



TROPHÉES COMITÉS RÉGIONAUX

Suite au classement établi sur place, les trois premiers comités régionaux seront également récompensés sur le podium protocolaire en présence des personnalités.



MAILLOTS VAINQUEURS TFBMX

Chaque vainqueur du Trophée de France BMX se verra remettre un maillot distinctif sur le podium protocolaire.



ACCÈS AU SITE

TRANSPORTS

EN VOITURE :

En venant du nord : sortie autoroute Tain
l'hermitage. Prendre direction Romans sur Isère
puis Mours St-Eusèbe

En venant du sud : sortie autoroute Valence Sud.
Suivre A49 direction Grenoble. Sortie Chatuzange
le Goubet. Prendre direction Romans sur Isère
puis Mours St-Eusèbe

EN TRAIN :

Gare SNCF de Romans Bourg de Péage (8 min en voiture) 15min en vélo

LIEU DE L'ÉPREUVE

Piste René VICAT
rue mère d'eau des Gonthards
26540 MOURS SAINT-EUSEBE

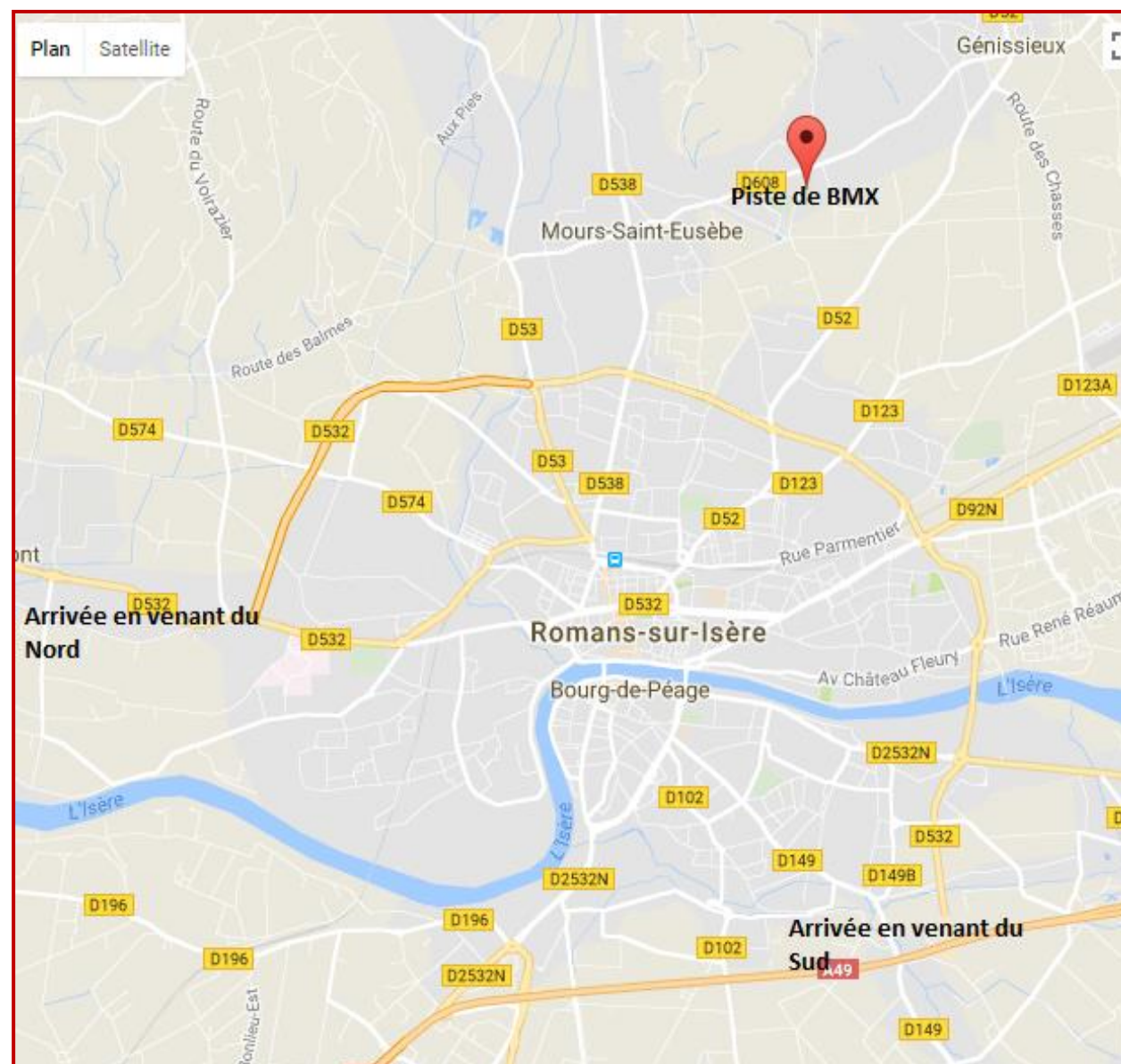
Coordonnées GPS de la piste :

45.072958 N / 5.067422 E

GRANDES VILLES LES PLUS PROCHES

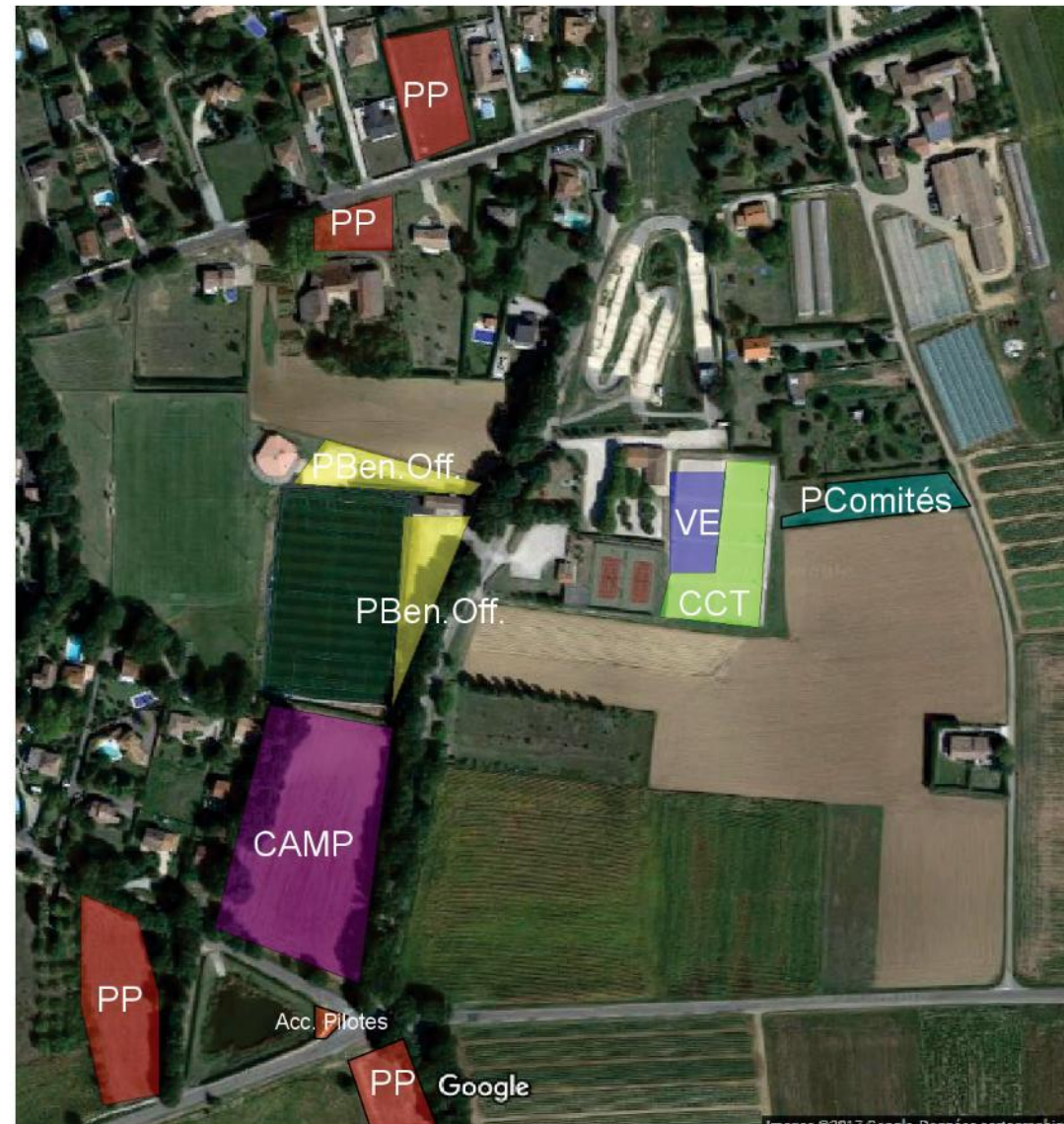
- ▶ **Valence** : 25 km
- ▶ **Grenoble** : 80 km
- ▶ **Lyon** : 110 km

PLAN D'ACCÈS

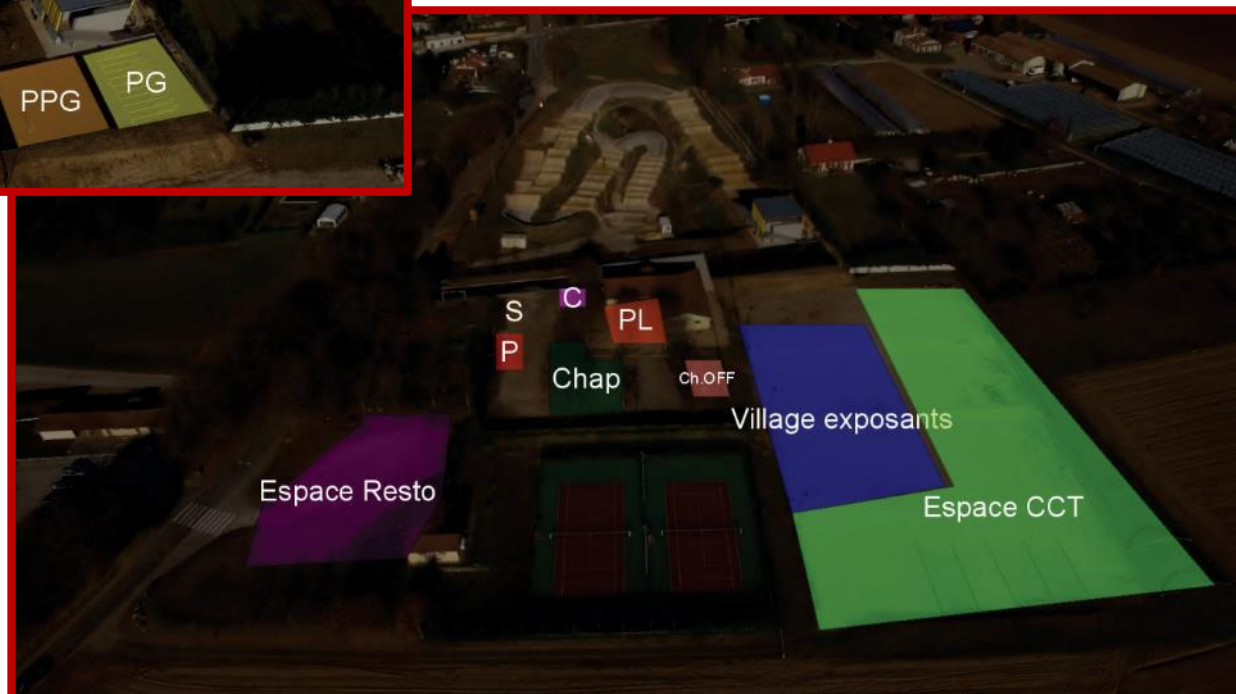
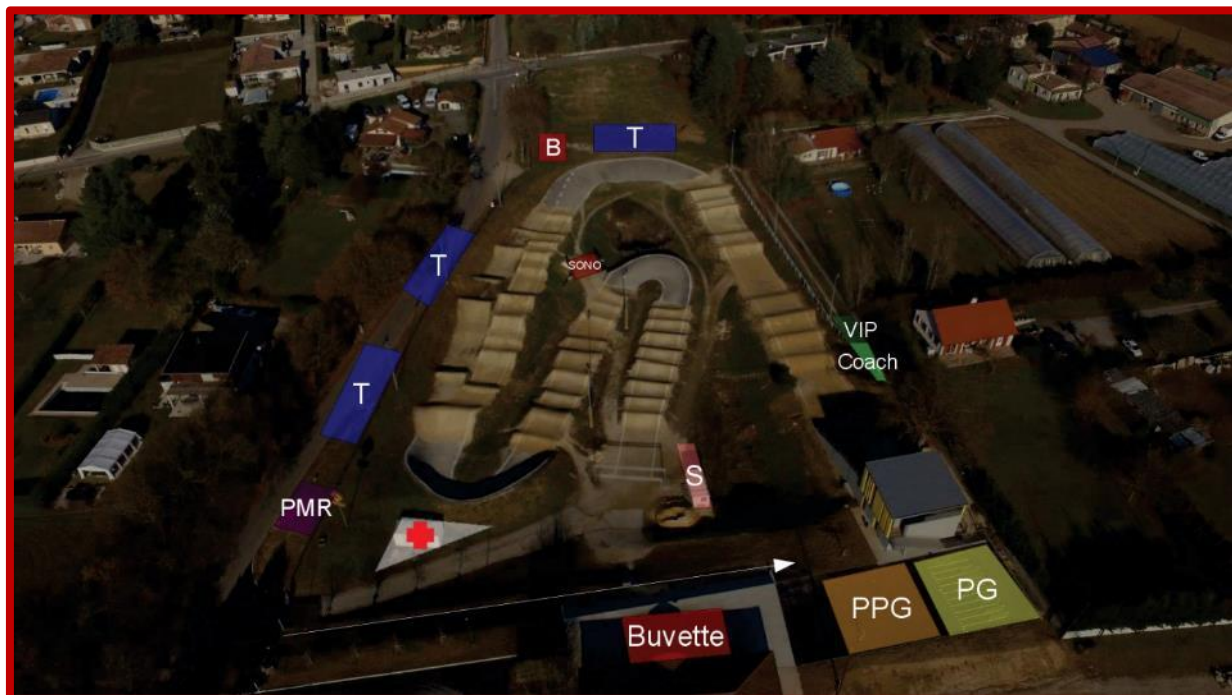




PLAN DU SITE



PLAN DETAILLE



PARKINGS

EMPLACEMENTS

Des parkings situés à proximité de la piste de BMX sont accessibles en suivant les fléchages

- ▶ Parking rouge : public / pilotes
- ▶ Parking bleu : dépose tonnelle (soumis à identification)
- ▶ Parking jaune : officielle et VIP (soumis à identification)

CARAVANING

Le camping et le caravanning sont autorisés aux emplacements prévus par les organisateurs après réservation préalable **avant le 17 août 2020** au tarif de 20€ l'emplacement (voir fiche de réservation ci-après).

SÉCURITÉ

Une **surveillance** sera assurée par 1 maitre-chien tous les soirs (21h - 7h) du jeudi au dimanche matin. Cependant le BMX MOURS ROMANS ne pourra être reconnue responsable de vols ou dégradations qui pourraient être commis sur le parking, la piste ou le parking camping-cars.

TENTES

Seuls les emplacements des Comités Régionaux seront mis en place pour y accueillir des tentes. Ces derniers seront dimensionnés en fonction du nombre d'engagés dans le Comité Régional et pourront y accueillir les clubs par cohabitation. Il

sera possible aux personnes apportant les tonnelles de se garer au parking bleu (comités) pour faciliter la pose et le retrait du matériel. Il faudra ensuite rejoindre un parking rouge.

Aucun barnum ne sera accepté en dehors de cet espace (cf. autour de la piste, etc..)

LIVE STREAMING

Un live streaming se déroulera sur le site de MyTélé accessible via le lien suivant :

<https://www.mytele.fr/>

ACCÈS PUBLIC

L'entrée est **gratuite** pour tous.

ANIMATIONS

Village BMX :

- ▶ stands marchands BMX
- ▶ stands de marques (non marchand)
- ▶ stands marchands divers (casquettes et vêtements)
- ▶ stand sucré / glace

RESTAURATION SUR PLACE

Tout au long du week-end, vous trouverez de quoi vous restaurer sur place.

Caisse centrale avec paiement par CB

MESURES SANITAIRES

Les conséquences liées au COVID-19 nous impose la mise en place de mesures sanitaires strictes. Le timing prévisionnel de l'épreuve a été réalisé de telle sorte que les pilotes et le public soit répartis sur les 3 jours de compétitions. L'accès au site devra donc se faire pour tous avec un masque de protection.

Durant toute la compétition des Solutions Hydro-Alcooliques (SHA) seront réparties sur le site afin de permettre une désinfection régulière des mains. Des sens de circulation seront mis en place et devront être respectés.

Dans le parc pilote, les tentes devront respecter une distance d'1,50m entre-elles. Seuls les pilotes roulant le jour même auront accès au parc pilotes. Son accès sera exclusivement réservé aux pilotes et à leur encadrement.

Les pilotes devront porter un masque et l'enlever dès lors qu'ils mettront leur casque et leurs gants en quittant leur tente. L'accès à la pré-grille se fera uniquement avec le casque sur la tête et avec les gants. Les pilotes devront quitter leur casque et leurs gants uniquement à leur retour dans le parc pilote sous leur tente.

Une brigade dédiée au bon respect des mesures sanitaires sera mise en place pour circuler sur le site et rappeler les mesures d'hygiène ou de distanciation lorsque cela sera nécessaire. Ils seront identifiés clairement à l'aide de t-shirt ou brassard.

D'avance nous vous remercions de l'attention que vous porterez aux sens de circulation, aux marquages au sol pour les files d'attente et aux restrictions d'accès pour les zones concernées.

NB : il est important de prendre en compte que les présentes mesures peuvent évoluer selon les décisions gouvernementales et l'évolution (positive ou négative) de la situation sanitaire.

COVID-19 Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

HÉBERGEMENTS

LISTE DES HÉBERGEMENTS

HOTEL KARENE (5 km)

Tarif : à partir de 65 euros

Contact : 04.75.05.12.50

Mail: contact@hotelkarene.com

www.facebook.com/hotelkarene

HOTEL CAT HOTEL

7 Allée des Alpes, 26300 Bourg-de-Péag

Contact : 04 75 05 10 60

HOTEL B&B

25 rue Traversière, 26300 Alixan

Contact : 04 84 88 50 39

<https://www.valimmonia.com/>

IBIS STYLES

2-4 Avenue de la Gare, 26958 Alixan

Contact : 04 75 79 74 00

<https://www.accorhotels.com/fr/hotel-8717-ibis-styles-romans-valence-gare-tgv/index.shtml>



PROCÉDURE

TARIFS

L'espace caravanning se situe à 2 pas de la piste. A proximité : douches collectives, sanitaires, points d'eau (pas de branchements possibles pour les camping-car). Il n'y a pas de possibilités de branchements électriques.

Chaque emplacement sera délimité et numéroté.

Tarif unique : 20€.

ZONES COMMUNES

Les personnes qui souhaitent être **placées ensemble** doivent impérativement le signaler en le mentionnant sur le bulletin de réservation. Tous les bulletins et règlements doivent alors être retournés sous le même pli.

La réservation prendra effet à réception du règlement.

L'ordre de placement se fera par ordre d'arrivée des fiches de réservation.

Les horaires d'arrivée seront les suivantes :

- ▶ Jeudi : 14h00 - 23h00
- ▶ Vendredi : 07h00 - 23h00
- ▶ Samedi : 07h00 - 12h00

FICHE DE RÉSERVATION

ESPACE CARAVANING

Responsable :

Nom : Prénom :

Tel : E-mail (obligatoire)* :

Adresse :

Je réserve (cocher une case) :

☐ CAMPING-CAR emplacement(s) x 20 € = €

☐ TENTE emplacement(s) x 20 € = €

☐ CARAVANE emplacement(s) x 20 € = €

Dans tous les cas, merci de préciser le n° d'immatriculation et les dimensions :

Immatriculation :

Longueur : Largeur : Hauteur :

Règlement : Paiement à faire en ligne sur le site www.bmxmoursromans.com

Fiche de réservation à adresser :

BMX MOURS ROMANS
Maison des Associations
Place de l'Europe
26540 Mours St Eusèbe

Mail : billon.gladys@orange.fr

Attention : la réservation prend effet à réception du règlement.

CONTACTS

ORGANISATEURS

BERRUYER Hubert

Tél : 06.82.35.97.42

E-mail : menuiserie.berruyer@wanadoo.fr

DUMAS Céline

Tél : 06.19.96.14.44

E-mail : celine.dumas.sf@gmail.com

TAINE Maxime

Tél : 07.83.09.13.69

E-mail : bmxmoursromans@gmail.com

Web : <http://www.bmxmoursromans.com>



<https://www.facebook.com/moursromans.bmx>

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



PARTENAIRES OFFICIELS



PARTENAIRES MEDIAS





COORDINATEUR BMX

Jonathan NOYANT
j.noyant@ffc.fr
+33.(0)1.81.88.09.36

Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines
1, rue Laurent Fignon
78180 Montigny le Bretonneux
<http://www.ffc.fr>